

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU LUNDI 12 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 juin à 18 heures, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Mireille MESTRES, Anne-Marie BRUNIE, Marie-José MARY, Yvette PÉRIOT, Béatrice DELAUNAY, Anne CAVAILLÉ, Karine GLAZIOU, Marie SCHMIDT, André VALADE, Tony LEBLOND

Absents avec procuration : Elyane XENE qui donne procuration à Marie SCHMIDT

Absents excusés : Yves PORTEIX, Delphine COVILI

Absents : Julien DAMONTE, Céline FIGUERAS, Marie ALEXANDRE, Marc CHARTRER  
Mme Anne-Marie BRUNIE a été élue secrétaire.

Nous accueillons le nouveau directeur de l'ESAT : Monsieur CASTEL

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

**1) Approbation du compte rendu du CCAS du 3 avril 2023.**

Mme MESTRES fait lecture du compte rendu de la réunion du CCAS du 03/04/2023.

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- Approuve le compte rendu du CCAS du 03/04/2023.

**2) Etat actuel des demandes sociales**

- Aucune demande de bons alimentaires.
- Attribution des logements de la Résidence du Balcon des Albères.
- Relogement de la famille G.
- Mme PERIOT demande si beaucoup dossiers de demande d'aide sociale sont déposés. Mme MESTRES répond qu'il y a de nombreuses demandes mais qui n'aboutissent pas toujours. Certaines personnes récupèrent un dossier mais ne reviennent pas le déposer au vu des pièces à fournir.
- Mme GLAZIOU demande s'il est possible d'aider les familles qui ne paient pas la cantine.

**3) Questions diverses**

Mme MESTRES et Mme MARY ont assisté à un COPIL à Saint Génis concernant l'association Entraide et Partage.

Une convention a été signée avec « Maillon Solidaire ». Cette association récupère les restes non entamés des cantines. Sorède et Saint-Génis sont les seules communes à participer ainsi que l'Esat Les Micocouliers et le Foyer Le Veinat de Sorède.

Sur six mois 240 repas complets ont été récupérés.

Ils ont beaucoup de projets notamment récupérer chez des producteurs, chantier d'insertion... mais ils sont en attente d'un agrément.

M. Castel Directeur de l'ESAT explique qu'il reçoit des personnes qui posent des questions sur la mobilité à savoir : Comment venir de Perpignan ? aucune ligne spéciale n'existe. Il cherche des solutions.

La prochaine réunion est fixée le 25 septembre 2023 à 18h00.

**Séance levée à 18h00**

**Affiché le 19 juillet 2023**

**La Secrétaire**

**La Vice-Présidente**

**Mireille MESTRES**



**Anne-Marie BRUNIE**